

Marjolaine Tapin
Tapm05578401

**Réflexion critique sur une forme d'intervention
auprès des collectivités et action collective :**

Le Rapsim

Travail présenté à :
Jean-François René

Dans le cadre du cours :
Analyse des mouvements sociaux et intervention collective en travail social
TRS5040-40

École de Travail social
Université du Québec à Montréal
2 novembre 2006

*Six milliards de solitudes
Ça fait beaucoup de seuls ensembles.*

Daniel Bélanger

INTRODUCTION

Le phénomène de l'itinérance commence à être un sujet de plus en plus dénoncé, surtout aux alentours de la Ville de Montréal. Pour les habitants des grands espaces urbains, ces images font maintenant partie du décor. Si certains compatissent, d'autres méprisent énormément les gens de la rue ou ceux qui quêtent aux coins des intersections passantes. Pourtant, la Charte des droits et liberté de la personne du Québec affirme que « tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi ».¹ Il arrive que plusieurs personnes soient craintives face à la situation, souvent par ignorance du phénomène dans toute sa complexité.

Dans les années 70, un soulèvement populaire au Québec, en général de la part des citoyens crée une ambiance d'entraide et de refus du rôle de victime. La classe ouvrière prend conscience de son pouvoir de force dû à son nombre et s'organise en comités de citoyen pour combattre les injustices sociales. Dans la foulée de ces événements, en 1974, est créé à Montréal un regroupement municipal et autonome qu'on appelle « Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal » (RAPSIM). Ce réseau décide de venir en aide aux personnes en situation d'itinérance mais aussi de combattre les rapports de force étatiques, d'informer et sensibiliser la population.

Nous verrons dans cet ouvrage, comment le Réseau interprète le phénomène de l'itinérance et quelle en est son ampleur particulièrement à Montréal. De plus, nous explorerons qui sont les gens les plus touchés, les effets, les impacts sociaux et les enjeux actuels sur la société. Puis, nous présenterons comment le Réseau tente de combattre la situation tant au niveau de la collectivité qu'au niveau d'actions collectives en soi. Pour terminer, une réflexion sera portée sur la pertinence de l'intervention et les pistes d'action possibles.

¹ Le Droit de Cité. Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de grande pauvreté, en ligne : www.rapsim.org

Présentation du problème

Le Rapsim qualifie une personne en situation d'itinérance lorsqu'elle éprouve des problèmes d'ordre personnel ou structurel majeurs et que, la seule issue possible aux yeux de cette personne est la rue. Il nous rappelle par contre que l'itinérance est un phénomène complexe, qui peut s'exprimer de manières différentes mais qu'à la base, il s'agit **d'une privation de droits fondamentaux**. On sait que les clochards et chambreurs existent depuis longtemps à Montréal, mais le phénomène a prit de l'ampleur récemment à cause d'une décroissance économique qui a touché particulièrement les personnes les plus fragiles de la société. Cette réalité est un exemple flagrant des décisions de société. On voit que certaines valeurs sont prédominantes, c'est dans cette échelle de priorités qu'on verra ce que la société réserve à la marginalité et l'exclusion. Elle décidera donc ou non de prendre des moyens pour tenter d'aider la population et remédier au phénomène.

Au niveau personnel, être itinérant c'est vivre à chaque jour la mise à l'écart. L'individualisme montant dans notre société actuelle crée une énorme barrière entre les individus « intégrés » et ceux qui sont exclus. « Faire de la rue son toit (...) c'est paradoxalement se montrer aux autres dans toute son intimité mais c'est aussi s'éloigner des autres qui on le droit à un espace privé. »² Ces personnes sont donc dans le mode « survie » ce qui crée une grande barrière entre eux et les passants qu'ils côtoient tous les jours. Dans une logique de survie, la rationalité prend parfois moins d'espace et les personnes se fragilisent et deviennent extrêmement vulnérables. Il ne faut pas oublier que dans certains cas, ceux qui se tournent vers l'itinérance ont déjà été victimes d'abus, de négligence ou d'exploitation ce qui rend les liens sociaux extrêmement difficiles à nouer par la suite.

L'itinérance est aussi une grande détresse morale et psychologique et le sort réservé aux gens de la rue n'est pas adapté à l'augmentation de l'estime de soi. « De 1994 à 2004, la police a émis au-delà de 22 685 constats d'infraction donnés à 4036 personnes itinérantes pour différents motifs reliés à leur présence dans l'espace public. »³ Par l'interdiction d'accès aux espaces publics et l'intense judiciarisation voir même criminalisation des comportements, comment un individu peut-il se sentir partie intégrante de la société ? D'ailleurs, au niveau de la participation sociale, il sera également difficile de retrouver ses droits en tant que citoyen quand la seule image qui nous est projetée est que les itinérants sont en marge et qu'ils ne constituent pas une part intégrante de la société. « Longtemps, d'ailleurs, beaucoup de ces

² L'itinérance, le reflet d'un processus de marginalisation, en ligne : www.rapsim.org

³ Règlement sur les parcs, « Que d'inconséquence! », lettre ouverte, en ligne : www.rapsim.org

catégories furent qualifiées par les politologues de « groupes à faibles ressources ».⁴ C'est donc dire que la précarité économique, la fragilité des liens sociaux avec le reste de la population, l'individualisme montant et le faible pouvoir d'agir en ne se sentant plus citoyen est à la base du rapport de domination entre l'intégration et l'exclusion (cours 3).

Personnes touchées et effets sur l'individu et la communauté

Les personnes les plus souvent touchées par l'itinérance sont celles qui vivent à la fois une fragilité personnelle et une fragilité sociale. Ces deux aspects renforcent une mise à l'écart et marginalise toujours un peu plus l'individu. Puis, la personne qui se stigmatise comme « un(e) itinérant(e) » ressent de la honte, de la culpabilité, de l'impuissance, se sent aliéné et tend à s'isoler.

Pour ce qui est des effets sur la communauté, une chose est sûre, c'est que la marginalité dérange. Si pour certains le phénomène est épouvanté et inconnu, d'autres refusent carrément de s'y intéresser. C'est d'ailleurs ce qui est le plus dur de la part des individus touchés. Jocelyne Lamoureux nous fait part lors de ces entrevues que les gens ont extrêmement peur d'être jugés et victimes de préjugés en général. Parfois, cela se traduit même en un phénomène « pas dans ma cour » où il est carrément hors de question de voir la ressource d'aide : « (...) sévissait une forte opposition de la part de commerçants, de notables du quartier, et de résidents voisins, l'établissement d'une ressource (...) au centre-ville de Montréal »⁵. Même si la population en général n'est pas entièrement contre l'itinérance, il faut rester sensible au fait que les gens sont souvent à tort victimes d'insultes et de jugements méchants.

Impacts sociaux

En 1998, le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies*, avait reproché au Canada de ne pas accorder « une attention suffisante aux conséquences néfastes de la lutte au déficit sur le respect des droits économiques, sociaux et culturels de la population canadienne dans son ensemble et des groupes vulnérables en particulier. »⁶ Les conséquences du non respect de cette suggestion entraînent une augmentation du nombre de

⁴ Jacques Ion (2006). « La dignité, nouvel enjeu de mobilisation ». Dans *Sciences Humaines*, no 172, juin 2006, p.41

⁵ Jocelyne Lamoureux (2004) : « On est des entêtés. Pensez pas nous épuiser. » *Liens social et politiques*, p.31

⁶ Le Droit de Cité. Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de grande pauvreté, en ligne : www.rapsim.org

sans-abri, une aggravation du problème de logement et un accroissement de la fréquentation des banques alimentaires. Huit ans plus tard, la situation n'a pas vraiment changé. Les initiatives pour tenter de contrer le phénomène sont sous financées, non récurrentes et très précaires. Par exemple, le gouvernement libéral fédéral avait mis en place un programme qui s'appelle « Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) » qui a permis d'améliorer les conditions de vie de plusieurs centaines de personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir en soutenant des projet immobiliers ou du support communautaire en hébergement.⁷ Avec l'élection d'un gouvernement fédéral conservateur, la subvention risque d'être coupée et les projets souffriront à bien des égards de cet aide.

De plus, les impacts sociaux se font ressentir sur les individus eux-mêmes. À force d'entendre un discours d'exclusion et d'aliénation, les marginalisés ne croient plus en leur pouvoir de citoyenneté. C'est une partie importante de la société qui décide de se taire. Pourtant, si cette proportion décidait de porter haut et fort leurs voix, n'aurait-on pas des engagements différents de la part des instances étatiques ? Au niveau personnel, l'engagement citoyen permet également de travailler sur soi, développer une conscience critique et ouvre une porte à l'acquisition de compétences (cours 5). « L'engagement permet aussi de réfléchir, de donner sens à ce que l'ont vit, aux conditions dans lesquelles on évolue, à la conjoncture trop souvent difficile à saisir. »⁸

Enjeux actuels pour notre société

Selon le Rapsim, l'exclusion est devenue une situation de plus en plus courante dans nos sociétés contemporaines. Les mutations culturelles comme la surproduction, le rapport à l'argent, l'éclatement culturel, la compulsion à consommer, etc.,⁹ créent des dimensions très particulières du contexte dans lequel se retrouve l'itinérant d'aujourd'hui. Les défis sont de taille : redonner l'accès aux espaces publics, contre le phénomène « pas dans ma cour », renforcer l'admissibilité aux mesures de soutien du revenu (et les indexer au coût de la vie !), investir suffisamment dans le soutien communautaire et le logement social, prévenir l'itinérance chez les personnes sortant d'institution, favoriser le droit à l'éducation des personnes à risques, garantir l'accessibilité et l'équité des services de santé, soutenir les familles et jeunes en difficulté, reconnaître l'apport des groupes communautaires en itinérance

⁷ Communiqué de presse, 13 septembre 2006 « à 200 jours de l'arrêt du financement fédéral, les organismes de lutte à l'itinérance du Québec et du Canada sont extrêmement inquiets », en ligne : www.rapsim.org

⁸ Jocelyne Lamoureux (2004) : « On est des entêté(e) s. Pensez pas nous épuiser. » *Liens social et politiques*, p.35

⁹ Jean Bédard. (2002). « Les stratégies sociales d'action » dans *Familles en détresse* (chap. 3) éditions Anne Sigier, Sillery : p.80.

et en défense de droits (et les financer adéquatement !) et reconnaître la participation citoyenne des exclus sont autant d'enjeux auxquels nous devons faire face aujourd'hui.¹⁰

Action et intervention collectives

Avec des valeurs d'équité, de justice et d'égalité sociale, le rapsim a pour objectif la mise en commun des valeurs basées sur le respect des différences, des droits et de la dignité des personnes.¹¹ Bref, les personnes seules et itinérantes à faible revenu n'ont pas à subir un sort différent, ils ont les mêmes droits que tout autres citoyens.

Dans ses actions, le rapsim désire garder son autonomie et sa légitimité. C'est pourquoi il a une gestion autonome des instances de décision des services de santé et des services sociaux même si une partie de leur financement provient de ces instances. Comme il s'agit d'un réseau, il est possible pour des groupes communautaires de devenir membre et les 7 administrateurs du conseil d'administration du rapsim sont élus par les membres lors des assemblées générales.

Pour promouvoir « l'avancement de l'éducation ainsi que la diffusion des connaissances dans les domaines reliés aux phénomènes de l'itinérance et de l'isolement social »¹² le rapsim organise des activités de formation et d'éducation au bénéfice des personnes concernées. Il met également à la disposition du public un centre de documentation consacré aux questions reliées aux phénomènes, il réalise et soutient la tenue d'activité de recherche ainsi que de diffuser ces résultats auprès du public et des organismes publics et privés compétents.

Il intervient directement auprès des personnes seules ou itinérantes en leur offrant des services d'orientation, de formation, d'assistance et soutien en les orientant vers des personnes ou des organismes susceptibles de leur venir en aide.

De plus, quand cela est nécessaire, le rapsim sort dans la rue ! A la vue du non renouvellement du programme de subvention IPAC, le rapsim a organisé des mobilisations auprès des instances concernées et a lancé un appel aux partenaires communautaires de les appuyer dans leur démarche. Le rapsim, sous le couvert du Réseau Solidarité Itinérance Québec, ainsi qu'une soixantaine d'autres groupes ont manifesté le 13 septembre dernier devant le Musée canadien de la guerre à Ottawa pour avertir le gouvernement Harper du sort

¹⁰ « Pour une politique en itinérance, plateforme de revendication du *Réseau Solidarité itinérance du Québec*, (résumé) septembre 2006, en ligne : www.rapsim.org

¹¹ Philosophie, en ligne : www.rapsim.org

¹² Mission, en ligne : www.rapsim.org

des sans-abri lors d'une consultation où se trouvait la ministre responsable du programme IPAC.¹³

En terme d'action collective, il est également possible de s'allier avec les représentants politiques favorables à la cause. C'est ainsi que le rapsim, par le biais du RSIQ, s'est allié à un député fédérale de l'opposition pour déposer des pétitions durant plusieurs jours et provenant de partout au Québec en faveur du soutien financier à l'itinérance.¹⁴

Ottawa on te lâchera pas !

De plus, il est important de mobiliser la population. Une des manières efficaces est d'utiliser les médias. Le RSIQ a donc organisé une conférence de presse joignant des représentants de 3 partis d'opposition ainsi qu'une coalition d'Ottawa qui reprenait les revendications en faveur d'IPAC. Ensuite, une masse importante de personnes se sont rassemblées devant le bureau du premier ministre attirant encore une fois les médias qui pourront reprendre et expliquer les revendications en direct de plusieurs chaînes de télévision et de radios. Bref, l'important c'est de déranger le train-train habituel et d'impliquer le plus de citoyens possible parce que les élus, eux, y voient des votes à gagner...ou à perdre. C'est pourquoi le rapsim s'est également allié à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) dans une campagne massive d'appels téléphoniques : les téléphones rouges ! Il s'agissait d'appeler au bureau du ministre québécois de la santé et de l'habitation pour faire part des préoccupations dans le but qu'eux-mêmes exercent de la pression auprès d'Ottawa.¹⁵

Outre les luttes pour le financement qui malheureusement prennent énormément d'ampleur, le rapsim travaille fort à l'amélioration des conditions de vie des gens en situation d'itinérance et ce, également par le biais d'actions collectives. En collaboration avec la ville de Montréal dont l'arrondissement Ville-Marie et le rapsim, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a créé il y a un an, un groupe de travail tripartite. Ce groupe a dégagé 5 recommandations dont l'une visait à analyser la réglementation municipale et son application. Mais les projets de concertation étant ce qu'ils sont, l'arrondissement Ville Marie a adopté en plein été dernier un règlement visant à changer le statut des quinze derniers espaces publics du centre-ville en parcs. Cette nouvelle réglementation aurait pour effet notamment l'interdiction d'y circuler la nuit et est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2006. Suite à cette annonce, le rapsim a fort mal réagi et condamne l'adoption de ce règlement. C'est pourquoi il suscite encore une fois la solidarité entre partenaires communautaires et

¹³ Communiqué de presse, 13 septembre 2006 « à 200 jours de l'arrêt du financement fédéral, les organismes de lutte à l'itinérance du Québec et du Canada sont extrêmement inquiets », en ligne : www.rapsim.org

¹⁴ Voir annexe 1

¹⁵ Voir annexe 2

organise une campagne d'appui envers tous les groupes qui travaillent sur l'île de Montréal en particulier dans l'arrondissement Ville Marie, pour faire pression sur le maire de Montréal afin de retirer cette réglementation

Le Rapsim est donc membre d'un réseau québécois qui se nomme le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec. Ce regroupement d'organisme a décidé de s'allier pour lutter contre la non participation des instances publiques qui ne prennent pas les moyens pour remédier au phénomène de l'itinérance toujours grandissant au Québec. D'ailleurs, en septembre 2006, ils ont adopté une plateforme de revendications pour une vision globale de l'itinérance. Celle-ci déclare entre autre que « l'itinérance appelle la responsabilité collective et que les personnes en situation d'itinérance ont les mêmes droits que les autres citoyens. »¹⁶ Avec cette plateforme, le réseau espère amener des solutions concrètes, mobiliser les acteurs en itinérance et interpeller les différents paliers de gouvernement pour engendrer une responsabilité collective.

Ce réseau se trouve en fait à être une grande table de concertation regroupant plusieurs groupes communautaires du Québec travaillant sur une même problématique soit l'itinérance. Avant la production de cette plateforme, les responsables du réseau ont dû consulter les groupes membres pour ainsi produire un outil représentatif de l'ensemble des préoccupations des groupes. (cours 6)

Le rapsim s'intègre bien dans la nouvelle définition de la société civile par son autonomie et sa volonté de donner une voie aux sans abris. Il génère activement des initiatives d'information et de sensibilisation dans le domaine de l'itinérance à la population en général. Il s'oppose au laisser aller des gouvernements et favorise la participation citoyenne des exclus. (Cours 4)

D'ailleurs, le rapsim agit auprès des itinérants dans la rue mais aussi auprès des groupes d'aide aux travailleuses du sexe, aux foyers d'hébergements temporaires pour jeunes, etc. Il tente de faire un pont entre l'état qui prend en charge et par la suite abandonne : « il [État] catégorise les individus non pas en tenant compte d'eux, de leurs caractéristiques et de leurs besoins comme personnes humaines, mais en s'en tenant à ses propres exigences (...) »¹⁷

¹⁶ « Pour une politique en itinérance, plateforme de revendication du Réseau Solidarité itinérance du Québec, (résumé) septembre 2006, en ligne : www.rapsim.org

¹⁷ Lamoureux Diane (2005). « Les tentatives d'instrumentalisation de la société civile par l'État ». Dans Communautés et socialités. Sous la direction de Francine Saillant et Eric Gagnon, Montréal, Liber, p.44

Réflexion d'ensemble

Nous avons qu'il y a vraiment plusieurs manières de faire porter un message et qu'il faut d'abord et avant tout être créatif en matière d'actions collectives. Je pense que le rapsim l'a bien compris. Je pense que ce qui est leur principale force est leur production d'informations et leur acharnement. En effet, je travaille dans un groupe de défense des droits et j'ai vu des communiqués du rapsim sur un même sujet une bonne dizaine de fois ! Il est important de rappeler aux intervenants l'importance de s'appuyer mutuellement et le rapport de force qu'il est possible de créer ensemble. Le rapsim a choisi des actions variées, parfois en solo, parfois en coalition, parfois de lobby, parfois au téléphone ou dans la rue. L'important c'est d'être partout ! La couverture médiatique aide aussi grandement à modeler l'opinion publique.

Par contre, l'opinion publique a ses limites. Nous l'avons vu, le rapsim travaille fort à sensibiliser la population au phénomène de l'itinérance et contrer les préjugés qui peuvent en découler. Si la population civile peut être un obstacle, il n'en découle pas moins des autorités officielles comme la police. Le « nettoyage » du quartier latin à l'approche des festivals d'été et les amendes données aux prostituées pour avoir marché dans la rue ne sont pas mythiques. Mais comment faire face à ce géant de la réglementation et du pouvoir ? Il n'y a pas juste auprès des citoyens qu'il faut faire des séances de sensibilisation !

Un autre sujet peu discuté et qui me choque terriblement est celui de la réglementation des Centres Jeunesse de fermer le dossier des individus à leur 18^e anniversaire. Bonne fête et merci bonsoir ! De plus, les milieux d'hébergement sont peu adaptés en la matière : plusieurs jeunes vaquent d'hébergement temporaire en hébergement temporaire. Un an (comme dans le cas des appartements supervisés du Bureau de consultation jeunesse) c'est bien peu pour trouver une certaine stabilité. Comment mener à terme un projet d'insertion en emploi ou de retour aux études quand on vient de subir plusieurs ruptures voir même un sentiment d'abandon et que le programme projet de vie dure plus longtemps que l'hébergement qu'on nous offre ? Étudier, travailler (à 7,75\$/ l'heure !!!) et payer un logement dans une situation de pénurie où les loyers peuvent atteindre plus de 50% du revenu, allez demander au premier ministre d'endurer cela ne serait-ce qu'un mois !

Pistes d'actions

Ce qu'il faut, c'est s'adapter aux réalités de la société. La société est en mutation ? Alors pourquoi pas les moyens d'intervention aussi. Il faut tout d'abord mettre en branle les revendications de la plateforme de RSIQ en plus de créer des hébergements à long terme

strictement réservés aux jeunes. Aussi, dans une intervention collective, il est important que les personnes visées se sentent directement concernées mais aussi écoutées et impliquées. Comme l'explique Jean Panet-Raymond dans son texte¹⁸, les ressources doivent absolument créer un milieu chaleureux pour susciter l'implication des participants. Même s'il est primordial de bien comprendre la cause pour laquelle on s'exprime, les gens doivent se sentir à l'aise dans leurs gestes et y voir un impact. La participation sociale s'intègre dans un processus où l'individu sent que s'il n'était pas là, il y aurait eu une différence. L'estime de soi se construit à même le principe que chaque individu est utile et nécessaire à la réalisation de l'action. Dans une action collective guidée par la force du nombre, la participation de chacun est nécessaire, mais c'est également le rôle des intervenants de renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et de ne pas considérer les individus comme des pions.

Je travaille dans un milieu où j'accompagne régulièrement un groupe de personnes lors de mobilisation et je réalise tranquillement combien je peux avoir de l'impact sur ces personnes simplement par ma façon de les accueillir et d'interagir avec et pour eux. Selon moi, c'est une part importante du fait qu'une personne reviendra et se sentira interpellé par les causes sociales.

¹⁸ Jean Panet-Raymond, Joël Rouffignat et L. Dubois (2002). « Le bénévolat comme passage vers le développement », Nouvelles Pratiques sociales, vol 15 no 2, p.104-119

CONCLUSION

Nous avons vu que le phénomène de l'itinérance, aussi complexe soit-il pousse des groupes à travailler en collectivité pour tenter de trouver des alternatives viables tout en respectant la dignité des individus visés. Les acteurs sociaux mettent en place une multitude de stratégies (aide, sensibilisation, prévention) et travaillent en partenariat pour créer des interventions adaptées et uniformes.

Les prochains mois ne semblent pas faciles avec un gouvernement fédéral conservateur qui a déjà commencé à couper dans les fonds destinés à la lutte à l'itinérance. Mais comme nous l'avons vu, le milieu s'est doté de partenaires et stratégies solides qui feront la guerre jusqu'au bout pour arriver à leurs fins.

Également, la guerre politique n'est sans doute pas la plus difficile quand on regarde le sort réservé aux sans-abri, aux jeunes de la rue, aux prostituées à l'égard des passants dans la rue bourré de préjugés et de mépris. C'est probablement l'aspect qui fait le plus mal.

Est-ce l'émergence du pouvoir collectif ? Sûrement pas. La critique d'ailleurs c'est qu'il y a encore beaucoup de gens qui pensent que les mobilisations sont inutiles. Ma réponse reste la même, pourquoi continuerait-on à marcher dans la rue si cela ne donnait rien ? Malgré le vent de pessimisme de certains, je crois fondamentalement qu'il faut continuer à se battre pour ceux qui en ont besoin et s'allier avec les gens les plus démunis pour qu'ils prennent conscience qu'ils ont eux-mêmes et en groupe un pouvoir sur leur avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Site de présentation du rapsim, en ligne : www.rapsim.org

« Pour une politique en itinérance », plateforme de revendication du *Réseau Solidarité itinérance du Québec*, (résumé) septembre 2006, en ligne : www.rapsim.org

Le Droit de Cité, Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de grande pauvreté, en ligne : www.rapsim.org

Règlement sur les parcs, « Que d'inconséquence! », lettre ouverte, en ligne : www.rapsim.org

Jacques Ion (2006). « La dignité, nouvel enjeu de mobilisation ». Dans *Sciences Humaines*, no 172, juin 2006, p.41

Jocelyne Lamoureux (2004) : « On est des entêtés. Pensez pas nous épuiser. » *Liens social et politiques*, p.31

Jean Bédard. (2002). « Les stratégies sociales d'action » dans *Familles en détresse* (chap. 3) éditions Anne Sigier, Sillery : p.80.

Lamoureux Diane (2005). « Les tentatives d'instrumentalisation de la société civile par l'État ». Dans *Communautés et socialités*. Sous la direction de Francine Saillant et Eric Gagnon, Montréal, Liber, p.44

Jean Panet-Raymond, Joël Rouffignat et L. Dubois (2002). « Le bénévolat comme passage vers le développement », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol 15 no 2, p.104-119

ANNEXE 1

ANNEXE 2